



Bivouac des Gazelles au domaine du Châtelard



Les deux Charentaises Elisabeth Vetter et Nathalie Chassagnac se lancent dans l'aventure du rallye des Gazelles. PHOTO C. T.

Ce sont deux petits bouts de femmes pleines d'énergie, Nathalie Chassagnac et Elisabeth Vetter qui se lancent dans l'aventure du rallye Aïcha des Gazelles (nom donné aux participantes amatrices ou professionnelles).

Suite à un pépin de santé, l'équipage charentais n'a pu participer à l'édition 2011. Ce n'est que partie remise pour 2012. Pour se faire, elles ont convié au domaine du Châtelard, ce mardi 21 juin, leurs partenaires institutionnels et privés pour préparer leur départ l'an prochain au Maroc. « Notre objectif est de relancer la machine et d'attirer de nouveaux partenaires pour boucler notre budget de 24 000 € nécessaire à la participation », confient les deux gazelles.

Valeurs de solidarité

Ainsi, 150 personnes ont été conviées à cette opération de communication dans ce lieu qui représente ô combien l'art de vivre charentais. Ce rallye, qui n'a rien à voir avec le Dakar, est une course de huit étapes au départ de Sète (Hérault) 100 % féminines. Depuis 1990, il rassemble des femmes de 18 à 65 ans et de 33 nationalités différentes dans le désert marocain.

Le rallye Aïcha des Gazelles développe une autre vision de la compétition automobile : pas de vitesse et pas de GPS mais une navigation à l'ancienne, uniquement en hors-piste avec des valeurs de solidarité, d'entraide. Cent vingt équipages soit 240 femmes s'élancent du départ tout en parcourant le moins de kilomètres. Justement, la course n'est pas de tout repos. Elles parcourent 2 500 km en huit jours soit environ 250 km/jour et ce sont des journées de douze heures.

Quand elles rentrent à l'heure au bivouac, elles trouvent tout le nécessaire pour se restaurer, se laver grâce à des douches solaires au mieux. Mais il arrive qu'elles doivent dormir à la belle étoile au milieu du désert. Les produits du terroir charentais seront vantés dans les terres de l'Atlas.

Pour Nathalie Chassagnac, ce sera une première participation. Elle sera chargée de la navigation. Sa compagne Elisabeth Vetter dit « Babeth », plus expérimentée, sera la pilote et l'a déjà fait cinq fois. Elles courent pour la bonne cause. Elles parrainent l'association angoumoisine Enfant soleil qui lutte contre les handicaps dont une partie de leur budget leur sera reversée. Ce partenariat s'inscrit dans l'esprit de la course à travers l'association Cœur de Gazelles parrainé par André Manoukian, connu pour avoir été membre du jury de l'émission « Nouvelle star ».

Cédric Tricaud

Les soutenir sur le site www.grainesdesable.fr ou par mail à graines.de.sable@orange.fr